

## Communauté de communes Côte Ouest Centre Manche

### COCM'obilité

## La plateforme de mobilité rurale pour tous et en multisites



Communauté de communes  
Regroupe 30 communes  
22 375 habitants  
46 habitants/km<sup>2</sup>  
Département de la Manche

### L'ESSENTIEL

Pour répondre aux problématiques de déplacements, la Communauté de communes Côte Ouest Centre Manche (COCM) a mis en place, depuis janvier 2020, une plateforme expérimentale de mobilité, COCM'obilité.

Point d'information, COCM'obilité renseigne et conseille sur les différentes solutions de déplacements sur le territoire : horaires de bus, fonctionnement du transport à la demande, itinéraires cyclables, chauffeurs bénévoles. Elle propose également des services d'accompagnement pour les habitants de la collectivité (conseils en mobilité individuel ou collectif, location de véhicules à tarif social). Véritable guichet unique, elle joue un rôle d'interface entre le public et les partenaires de la mobilité du territoire.

C'est aussi un espace de co-construction et de concertation pour imaginer, adapter et mettre en place des modes de déplacements ou des pratiques de mobilité qui correspondent aux besoins des usagers.

### L'ORIGINE DU PROJET

La COCM est située au cœur du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin, dans un territoire rural avec une faible densité de population.

Les diagnostics mobilité menés en amont par deux des trois anciennes Communautés de Communes ont souligné les difficultés de déplacement des habitants et les enjeux en matière de mobilité. À la création de la Communauté de Communes COCM en janvier 2017 et dans le cadre d'une opportunité avec les fonds TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte), une étude de faisabilité a été réalisée pour imaginer une plateforme de mobilité.

### CHIFFRES 2020

121

inscrits sur la plateforme

60

demandes de renseignements

108

diagnostics de mobilité réalisés

12

locations de véhicules



## L'ACTION PAS À PAS

### Évaluer la viabilité du projet

En octobre 2017, la Communauté de communes lance une étude de faisabilité pour analyser la pertinence de la mise en place d'une plateforme de mobilité sur son territoire et pour construire le cas échéant son fonctionnement.

Pour que la plateforme réponde au mieux aux enjeux et aux besoins des habitants, ce projet est construit en concertation avec des acteurs du champ social, de l'emploi, des opérateurs de mobilité, mais également des élus du territoire et des acteurs institutionnels. L'équipe projet se réunit une fois par mois. Un état des lieux est réalisé sur les dispositifs de mobilité existants du territoire.

La COCM est accompagnée de deux essaimeurs, spécialistes de plateforme de mobilité, pour les aider à faire émerger les éléments-clés du projet. Ils apportent notamment un appui significatif pour la conception et à la formalisation du projet sur le territoire.



**La plateforme donne la possibilité de penser et d'agir en concertation autour de la mobilité, un sujet fondamental pour l'avenir et l'attractivité des territoires.**

### Définir le projet

La plateforme envisagée n'est pas seulement inclusive, comme c'est souvent le cas, mais s'adresse à tous les publics (personnes en insertion professionnelle, seniors, jeunes, familles, touristes...). Le projet s'appuie sur les dispositifs de mobilité déjà existants avec l'intention de les adapter, les renforcer et les harmoniser à l'échelle de la COCM. Les services d'accompagnement proposés par la plateforme sont confiés à des professionnels de la mobilité et des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), prestataires de l'intercommunalité. La plateforme fonctionne alors sur un modèle mixte mêlant acteurs publics et privés.

La collectivité avait imaginé que la plateforme soit portée par une association mais n'ayant pas trouvé un acteur associatif pour développer cette activité, les élus décident d'engager la communauté de communes comme porteur du projet.

### Financer le projet

Les élus communautaires se positionnent en faveur d'une expérimentation pendant 3 ans. Pour lever les fonds nécessaires à sa mise en place, une conférence des financeurs est organisée. Elle reçoit des financements de nombreux acteurs institutionnels (Union européenne, État, Direccte, Région Normandie, Département de la Manche), lui permettant d'engager plusieurs services de mobilité.

La collectivité est aussi lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt "France Mobilités" portée par l'ADEME qui récompense les acteurs qui impulsent des projets novateurs de mobilités.

### Organiser les services de COCM'obilité

En octobre 2019, une coordinatrice mobilité est recrutée par la COCM pour mettre en place la plateforme et l'animer au quotidien. Il s'agit aussi de coordonner les services de la collectivité, ceux des partenaires et de positionner la plateforme comme l'interface incontournable pour toutes les prestations proposées. Une [page web sur le site de la collectivité](#) lui est réservée.

Les prestations et conseils débutent au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Les locations de véhicules ont commencé plus tard, en septembre 2020. Les habitants peuvent accéder à la plateforme en contactant directement la coordinatrice mobilité ou en étant orienté par un prescripteur via l'envoi d'une fiche navette. Une liste de prescripteurs est définie avec les partenaires du champ social et de l'emploi : Pôle Emploi, les centres médico-sociaux, CAP Emploi, un centre social, la MSA, la Mission Locale, la CARSAT, etc. Ensuite, un rendez-vous avec une conseillère en mobilité de [Mobyilis](#) est fixé pour accompagner le

demandeur en fonction de ses besoins. Un panel de services est à sa disposition : atelier collectif, diagnostic code de la route, location solidaire de véhicules par l'association [Fil et Terre](#), etc. La conseillère ou la coordinatrice mobilité oriente ensuite les habitants vers les opérateurs de la plateforme, à savoir des associations ou des collectivités proposant des services de mobilité déjà existants : garage solidaire, bus et transport à la demande, réseau de chauffeurs bénévoles, bus social et navettes, auto-école sociale, etc.



### Communiquer sur les services

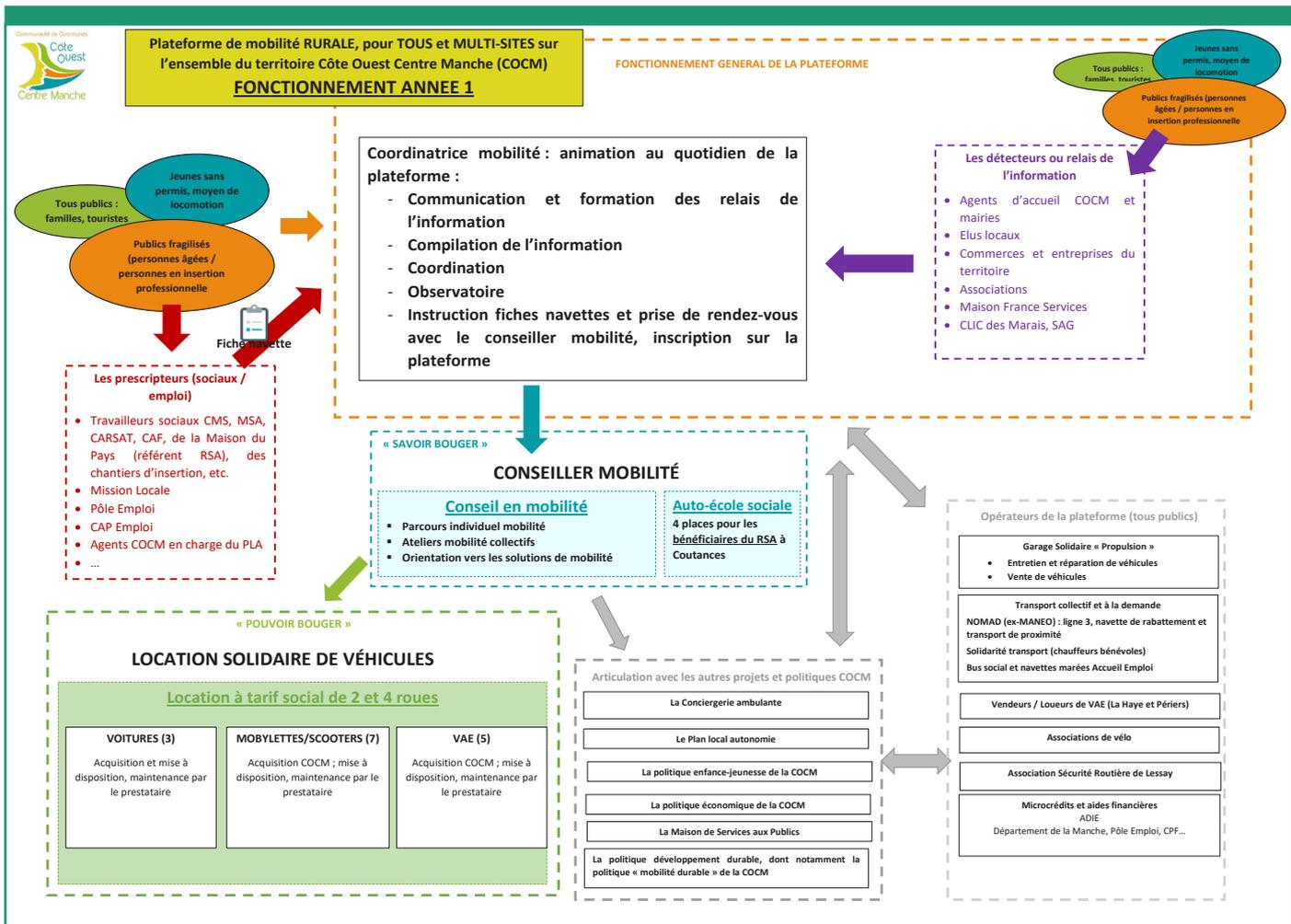
Pour faire connaître la plateforme, la coordinatrice mobilité informe les habitants par l'intermédiaire d'articles dans le bulletin de la collectivité et de la presse locale et par des posts sur les réseaux sociaux. Un [dépliant informatif](#) et des [affiches](#) sur les ateliers sont également mis à disposition.

### Améliorer l'offre de services

La plateforme donne la possibilité de penser et d'agir en concertation autour de la mobilité, un sujet fondamental pour l'avenir et l'attractivité des territoires. Pour que COCM'obilité puisse s'adapter continuellement aux besoins des utilisateurs, une gouvernance participative est mise en place. Son comité de pilotage est composé d'acteurs de la mobilité répartis en trois collèges : élus, partenaires et usagers. À ses côtés, un comité technique constitué des services de la COCM, des prestataires, des prescripteurs et des opérateurs de mobilité. Et enfin, des groupes de travail thématiques (vélo, transport à la demande, mobilité partagée, etc.) se réunissent régulièrement.

### Et après

À l'issue des trois années d'expérimentation, COCM'obilité fera l'objet d'une évaluation de son dispositif et pourra à terme aboutir à l'émergence d'un modèle de portage répondant aux fondements de l'ESS.



## FRANCE MOBILITÉS, pour dynamiser les territoires

Lancée en 2018, la démarche [France Mobilités](#) a pour ambition de donner un caractère opérationnel fort à ce qu'il convient d'appeler « le droit à la mobilité », en soutenant les nouvelles solutions et les innovations, pour faciliter les déplacements et réduire les dépendances à l'usage individuel de la voiture. C'est une démarche de partenariat avec les territoires, permettant de faire remonter les besoins du terrain grâce notamment au travail des élus.

La démarche France Mobilités s'inscrit en complément opérationnel de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), qui vise à moderniser le cadre législatif de la mobilité, et s'ancre dans les actions en faveur de l'innovation portées par le Gouvernement.

Un [Appel à Manifestation d'Intérêt \(AMI\) France Mobilités](#) est régulièrement proposé pour impulser de nouveaux projets.

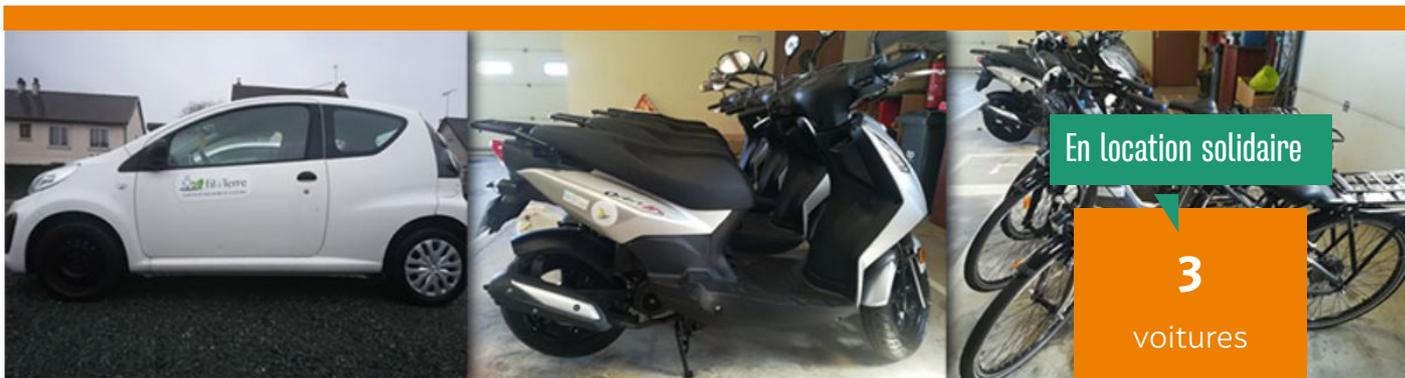
Voir aussi [France Mobilités en Normandie](#).

## TOUS MOBILE, la plateforme nationale

[Tous mobile](#) fournit un cadre essentiel à l'appropriation des principaux enjeux liés à la mobilité solidaire et au développement de solutions en réponse aux besoins des territoires. Il délivre de nombreuses ressources, pour comprendre et agir pour construire un projet de mobilité solidaire dans les territoires.

## 6 RAISONS POUR AGIR

- 1 Construire ensemble et se concerter autour de la mobilité pour répondre aux besoins du territoire.
- 2 Consolider les actions existantes et les étendre sur tout le territoire, densifier les activités et mutualiser leurs moyens.
- 3 Faciliter l'accès aux informations sur la mobilité grâce au guichet unique.
- 4 Penser la mobilité comme un sujet qui s'adapte et qui évolue.
- 5 Travailler sur le savoir bouger et le pouvoir bouger.
- 6 Rendre visible la politique mobilité de la collectivité.



## PERSPECTIVES

Côte Ouest Centre Manche a de nombreux projets associés à la plateforme. Elle souhaite faire l'acquisition de nouveaux véhicules pour augmenter sa flotte. Elle envisage d'investir dans un minibus mutualisé entre les différents services pour faciliter les déplacements du quotidien des seniors et des personnes à mobilité réduite qui rencontrent des difficultés pour faire leurs courses, se rendre à des activités de loisirs ou réaliser leurs démarches administratives. La collectivité s'est lancée dans une nouvelle étude de faisabilité pour mettre en place une auto école sociale.

Avec tous les acteurs du vélo du territoire, la COCM a aussi l'ambition de renforcer les itinéraires à vélo, de mettre en place le dispositif du Gouvernement "[Savoir Rouler à vélo](#)" destiné aux enfants de 6 à 11 ans. Ce programme vise à généraliser l'apprentissage du vélo et la formation nécessaire à une réelle autonomie sur la voie publique avant l'entrée au collège.

La collectivité aimerait également faire évoluer la page web de la plateforme.

Un important travail de communication vers les entreprises, les mairies du territoire, le grand public va s'intensifier pour faire connaître tous les services de la plateforme.

## CONTACT

**Coralie MARBOEUF**, coordinatrice mobilité, COCM  
Tél. : 02 14 15 00 24 - [mobilite@cocm.fr](mailto:mobilite@cocm.fr)

Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche  
20 rue des Aubépines, 50250 La Haye  
<https://www.cocm.fr>



## FINANCEMENTS



## POINTS DE VIGILANCE

- Les nombreux partenaires du projet sont un atout nécessitant un travail d'animation et de coordination permanent.
- Associer tous les acteurs locaux concernés par ce projet est essentiel à sa réussite.

## ILS LE FONT AUSSI

[Mob'Actions](#), la plateforme de mobilité **Caux-Bray-Bresle (76)**, agit aux côtés des collectivités pour le droit à la mobilité pour tous en zone rurale. Mob'Actions s'appuie sur un réseau d'acteurs existants et accompagne le déploiement de nouvelles solutions.

Dans la **Communauté urbaine d'Alençon (61)**, la plateforme [Mobijump](#), installée dans un centre social, propose depuis 2013 un ensemble de solutions, en lien avec des partenaires associatifs, publics et privés.

## PARTENARIAT



Cette fiche de la collection "**Retours d'expériences : des actions pour s'inspirer !**" est une publication de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable avril 2021

Rédaction/Mise en page : Catherine LARINIER (ANBDD)  
Relecture : Séverine HARDY, Anne-Sophie DE BESSES (ANBDD)  
Remerciements : Coralie MARBOEUF, Anne HEBERT (COCM)  
Photos : COCM

ANBDD, L'Atrium, 115, boulevard de l'Europe 76100 ROUEN - [www.anbdd.fr](http://www.anbdd.fr)  
Contact : Anne-Sophie DE BESSES - mail : [as.debesses@anbdd.fr](mailto:as.debesses@anbdd.fr) - Tél. : 02 35 15 78 13